



GUERRE
DES 44 JOURS
EN ARTSAKH

LES COLLECTIVITÉS
FRANÇAISES MOBILISÉES

Արցախ

Արցախ

Couverture : ©Antoine Agoudjian

Nous sommes nos montagnes : statue monumentale réalisée en 1967 par le sculpteur Sarkis Baghdassarian représentant un couple de paysans arméniens, enraciné profondément dans la terre d'Arménie. Statue située à Stepanakert.

Արցախ

GUERRE
DES 44 JOURS
EN ARTSAKH

LES COLLECTIVITÉS
FRANÇAISES MOBILISÉES



SOMMAIRE



7

ARTSAKH, LES FAITS HISTORIQUES

9 La République d'Artsakh 11 Artaskh, les origines 12 Les grandes dates



15

LA GUERRE DES 44 JOURS ET SES CONSÉQUENCES

17 La volonté de détruire l'Artsakh 19 Les conséquences de la guerre



23

LA FRANCE SOLIDAIRE DE L'ARTSAKH

26 Les collectivités territoriales mobilisées 29 L'unité pour la reconnaissance de la République d'Artsakh 31 En soutien aux réfugiés et à leur réinstallation en Artsakh 32 Témoignages des élus locaux 34 Les parlementaires français au plus fort du conflit



39

CONTINUER À VIVRE EN ARTSAKH

43 Les besoins prioritaires 44 Les collectivités françaises à pied d'œuvre 47 La francophonie, atout majeur de développement



© Eric Grigorian

La coupole de la cathédrale de Saint-Sauveur des Ghazantchetsots de Chouchi, éventrée par des obus azerbaïdjanais. Cette cathédrale emblématique, bâtie au XIX^e siècle, a été prise pour cible à deux reprises le 8 octobre 2020.

REMERCIEMENTS

Cette publication n'aurait pu être menée à bien sans le soutien de Madame Aïda Mouradian et son époux, l'éminent astrophysicien franco-arménien Zadig Mouradian qui nous a quittés le 22 janvier 2020 et auquel nous la dédions.



Nous remercions également l'Association de Soutien à l'Artsakh de sa précieuse contribution à cette édition.

PRÉFACE

L'agression subie par l'Artsakh durant l'automne 2020 a suscité en France l'indignation générale et un extraordinaire élan de solidarité. Toutes les sphères de la société française – responsables politiques, élus nationaux, collectivités territoriales, philosophes, intellectuels et artistes – se sont émues de l'injustice et de la violence infligées au peuple artsakhiote durant cette guerre de 44 jours.

Il nous est apparu important de mettre en lumière les expressions multiples de cette solidarité pour leur rendre hommage et illustrer les actions sur lesquelles elles ont débouché. Ainsi est née l'idée de cette brochure. Celle-ci donne l'occasion pour la Représentation de la République d'Artsakh en France de témoigner de la profonde reconnaissance du peuple et des autorités artsakhiotes envers cette main amicale que nous a tendue collectivement, quasi-unanimement et dans sa grande diversité, le peuple français.

Les résolutions adoptées par le Sénat et l'Assemblée nationale de la République française portant sur la nécessité de reconnaître notre République, la centaine de textes votés en soutien au peuple d'Artsakh par les collectivités territoriales françaises (résolutions, déclarations, vœux, motions, appels), les pétitions et lettres ouvertes, adressées au gouvernement français, ont été perçues par les Artsakhiotes comme autant de tentatives de soutien, de défense – voire de sauvetage – d'un Artsakh arménien dont l'existence physique, historique et culturelle est plus que jamais menacée.

Certes, la guerre d'automne 2020 a causé des souffrances, des pertes, des destructions et elle a replongé mes compatriotes dans le désarroi. Mais elle n'a pas entamé leur infrangible résolution à vivre sur leurs terres qui constitue le cœur et la raison d'être de la question politique de l'Artsakh.

L'ensemble de la communauté internationale s'accorde sur ce point. A peine deux semaines après la signature du cessez-le-feu, le peuple artsakhiote regagnait déjà sa patrie, bien déterminé à ne pas la quitter, bien déterminé à y exercer son droit à la vie et à la liberté.

Aucune de ces rhétoriques de haine, aucune de ces politiques de terreur, aucune de ces menaces de nettoyage ethnique dont use et abuse l'Azerbaïdjan n'ébranlera cette détermination.

Demeurer et vivre en Artsakh ! Les Artsakhiotes n'exigent ni plus ni moins et nul ne doit leur contester ce droit fondamental, inaliénable, imprescriptible. C'est par cette seule exigence qu'ils combattent l'adversité comme ils apprécient l'amitié ; qu'ils supportent l'indifférence comme ils honorent ceux qui les soutiennent dans leur juste lutte ; qu'ils attestent de leurs droits comme ils contestent la tyrannie à laquelle on veut les soumettre.

Qu'il me soit permis en leur nom de vous remercier.

Hovhannès GUÉVORKIAN

REPRÉSENTANT DE LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH



Կրցախ

Vue aérienne de la forteresse de Katchaghakberd (VIII^e siècle) et de la forêt environnante. Elle est visible depuis la route de Stepanakert à Gandzassar, dans la région de Martakert au nord de l'Artsakh. Son nom signifie « forteresse des pies », car seuls les oiseaux peuvent l'atteindre. Le sommet de la montagne, d'une hauteur de 1706 m, est cerné de rochers de plus de 50 m de haut.



ARTSAKH, LES FAITS HISTORIQUES

L'ARTSAKH (LE HAUT-KARABAGH) EST UNE RÉPUBLIQUE
AUTODÉTERMINÉE. ELLE EST SITUÉE DANS LE SUD-CAUCASE.
SA POPULATION S'ÉLÈVE À 150 000 HABITANTS.
SA CAPITALE EST STEPANAKERT.

RÉPUBLIQUE DU HAUT-KARABAGH

(RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH) LORS DE LA PROCLAMATION

DE SON INDÉPENDANCE EN 1991



LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH

Détaché arbitrairement de l'Arménie au profit de l'Azerbaïdjan par le pouvoir bolchévique en 1921, le Haut-Karabagh, avec sa population majoritairement arménienne, fut discriminé par les autorités azéries pendant toute la période soviétique (1920-1991) en raison de son peuplement arménien. Face à cette politique, les Arméniens du Karabagh lancèrent à la fin de l'URSS, et dès 1988, un processus de détachement de l'Azerbaïdjan. Ce processus, respectueux du droit interne et du droit international, aboutit à la proclamation de la République d'Artsakh le 2 septembre 1991. Depuis, cette République revendique sa reconnaissance par la communauté internationale.

La République d'Artsakh est une démocratie. Elle assure la séparation des pouvoirs et elle est pourvue d'une Assemblée nationale monocamérale, système parlementaire à une seule chambre. Arayik Haroutiounian en est le quatrième Président, élu au suffrage universel direct en 2020.

Le 27 septembre 2020 marque le début d'une nouvelle agression azerbaïdjanaise contre la République d'Artsakh. Soutenu par la Turquie et grâce à l'utilisation massive de mercenaires et d'armes de nouvelle génération, l'Azerbaïdjan a réussi à prendre le contrôle d'environ un tiers du Haut-Karabagh et des 7 districts limitrophes.

Le 9 novembre 2020, sous l'égide de la Russie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont signé un cessez-le-feu. Dans la situation territoriale actuelle, les Artsakhiotes doivent s'adapter à une nouvelle réalité : enclavement renforcé du pays, insécurité existentielle de la population arménienne, crainte pour le patrimoine culturel et culturel menacé par l'Azerbaïdjan.

Écoliers du village de Khenatsakh accueillant une délégation française qui s'est rendue en Artsakh en septembre 2021, à l'occasion de l'inauguration du Centre de la francophonie Paul-Eluard.





L'église Saint-Jean-Baptiste au monastère de Gandzassar. Situé près du village de Vank, à 50 km de Stepanakert, ce monument emblématique de la culture arménienne a été fondé par le melik (prince) de Khatchen, Hassan, Djalalian entre 1232 et 1238.

ARTSAKH, LES ORIGINES

L'Artsakh est le berceau de la civilisation arménienne et fut peuplé essentiellement d'Arméniens tout au long de son histoire. Son appartenance au royaume d'Arménie est attestée par des centaines de récits historiques grecs, romains, arabes, byzantins, perses et arméniens.

Cette continuité est également confirmée par les données archéologiques : des fouilles effectuées entre le lac Sevan en Arménie et la rivière Koura ont mis à jour une culture dite « des sépultures à jarres » (fin du premier millénaire av. J.-C.) qui se rattache aux traditions du Plateau arménien et se distingue des autres cultures du Caucase.

Comme l'ensemble de l'Arménie, l'Artsakh a été christianisé au début du IV^e siècle par l'évangéliste saint Grégoire l'Illuminateur. Son petit-fils Grégoris, évêque d'Artsakh, y est enterré, sous les dalles du monastère d'Amaras (an 338).

Dès le V^e siècle, ce monastère a abrité la première école d'Artsakh et même de toute l'Arménie sous l'impulsion de Mesrop Machtots, l'inventeur de l'alphabet arménien, qui y a exercé une grande activité d'alphabetisation.

En Artsakh, les églises et les monastères ne se distinguent des constructions du reste de l'Arménie que par des spécificités provinciales et sont couvertes d'inscriptions arméniennes, comme les innombrables khatchkars, ces plaques à croix propres à l'art arménien. Les auteurs médiévaux d'Artsakh Movsès Daskhourantsi (XI^e siècle), Mkhitar Goch (XII^e siècle) et Kirakos Gandzaketsi (XIII^e siècle) affirmaient être Arméniens et ont écrit en arménien.

Les dominations arabe, byzantine, turque seldjoukide, mongole, turkmène et perse séfévide qui se succèdent en Arménie (y compris en Artsakh) du VII^e au XVII^e siècles n'affaibliront cependant pas l'autorité arménienne sur les montagnes d'Artsakh.

C'est d'ailleurs la seule région d'Arménie à avoir préservé jusqu'au bas Moyen-Age, et sans discontinuité, un pouvoir arménien autochtone et une certaine souveraineté nationale.

C'est en Artsakh (rebaptisé Karabagh sous la domination tataro-mongole au XIV^e siècle), sous l'égide du catholicossat arménien, que prend corps aux XVII^e et XVIII^e siècles la volonté de renaissance nationale et l'idée de recréer un État arménien indépendant, allié à la Géorgie et protégé par la Russie.

Cette volonté n'a dès lors jamais quitté l'esprit des Arméniens d'Artsakh qui sont parvenus en 1991, après deux siècles de tumultes, de succession d'empires avec leur degré de tolérance ou de répression et, pour finir, après sa soviétisation, son rattachement forcé à l'Azerbaïdjan et une politique de désarménisation programmée pendant soixante-dix ans, à réaliser le vieux rêve d'un État arménien national en Artsakh.

L'Artsakh est le berceau de la civilisation arménienne et fut peuplé essentiellement d'Arméniens tout au long de son histoire.

Céramiques kouro-araxiennes, Âge du bronze ancien, III^e millénaire av. J.-C. (musée de Stepanakert).



LES GRANDES DATES

- VIII^e siècle av. J.-C.** Premières données historiques remontant à l'époque de l'Ourartou. La province d'Ourtékhé (futur Artsakh), faisait partie des territoires conquis par le roi Sardouri II (760-735 av. J.-C.).
- IV^e siècle** L'Artsakh est christianisé comme toute l'Arménie.
- V^e siècle** Le monastère d'Amaras abrite la première école d'Artsakh, ouverte par l'inventeur de l'alphabet arménien, Mesrop Machtots.
- V^e - XIV^e siècles** L'autorité arménienne sur les montagnes d'Artsakh est maintenue sans discontinuité.
- X^e - XIII^e siècles** L'Artsakh est appelé Khatchen, appellation dérivée du mot arménien « Khatch » = Croix.
- XIV^e siècle** Le Khatchen est appelé Karabagh par les tataro-mongoles.
- XVI^e - XVIII^e siècles** Cinq grandes familles arméniennes d'ascendance princière forment en Artsakh-Karabagh, une coalition appelée « les mélikats de Khamsa » (khamsa meliks = cinq royaumes en arabe).
- XVII^e - XVIII^e siècles** Renaissance nationale et volonté de recréer un État arménien indépendant. Campagne d'Israël Ori (d'une famille princière d'Artsakh) auprès des Cours européenne, russe et géorgienne, en vue de libérer l'Arménie des Ottomans et des Perses.

Le monastère de Dadivank (IX^e-XIII^e siècles) fondé sur la tombe de l'apôtre Thadée ayant évangélisé l'Arménie.



© Yvan Traverdokog-imagés

La Cène, Évangile de 1224, manuscrit enluminé d'Artsakh.



© Artiste inconnu, Université de Halle, ms.Arm. 1, f. 5.



© Samvel Karapetyan

Khatchkar de Kochik avec défunt représenté à cheval, une longue lance à la main. Région de Martakert (1203).



© Antoine Agoucljan

Le guide. L'archevêque Parguev Martirosian, à la sortie de la messe dominicale célébrée à la cathédrale des Ghazanchetsots à Chouchi, ville occupée par les forces azerbaïdjanaises depuis novembre 2020.

- 1813** Le Karabagh est annexé à l'Empire russe par le traité de paix russo-persan de Gulistan.
- 1915** Génocide des Arméniens dans l'Empire ottoman.
- 1918** Les Républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan sont proclamées après l'effondrement de l'Empire russe suite à la révolution bolchévique de 1917 en Russie.
- 1920** Soviétisation de l'Azerbaïdjan, du Karabagh et de l'Arménie.
- 1921** Les bolchéviques décident de rattacher le Karabagh à l'Azerbaïdjan contre la volonté de la population arménienne.
- 1988** Le parlement du Karabagh vote son rattachement à l'Arménie soviétique. Pogroms anti-arméniens organisés par le pouvoir azéri dans plusieurs villes (Soumgait, Kirovabad, Bakou). Moscou annule le vote du parlement karabaghiote.
- 1991** Sortie de l'Azerbaïdjan de l'URSS et proclamation concomitante de la République d'Artsakh. L'Azerbaïdjan lance une offensive contre le Karabagh. Le 10 décembre un référendum est organisé au Haut-Karabagh où 99,89% des votants se prononcent en faveur de l'indépendance.
- 1992** Création du Groupe de Minsk de l'OSCE dans le but d'encourager la recherche d'une résolution pacifique et négociée du conflit du Karabagh.
- 1994** Victoire arménienne. L'Arménie, l'Artsakh et l'Azerbaïdjan signent un cessez-le feu.
- 1994 - 2020** Conduite des négociations sous l'égide du Groupe de Minsk de l'OSCE durant lesquelles la coprésidence du Groupe réitère avec constance que le règlement du conflit du Karabagh doit être fondé sur les principes de non-recours à la force, d'intégrité territoriale et d'égalité des droits et d'autodétermination des peuples.
- 2020** L'Azerbaïdjan envahit l'Artsakh. La guerre durera 44 jours. Le 9 novembre l'Arménie et l'Azerbaïdjan signent une déclaration du cessez-le-feu sous l'égide de la Russie.

Արցախ



L'Apocalypse. Face à l'offensive turco-azerbaïdjanaise, les forces arméniennes répondent par des tirs d'artillerie sur les positions ennemies. Région de Latchine, 2020.

© Antoine Agoufjian



LA GUERRE DES 44 JOURS ET SES CONSÉQUENCES

LE 27 SEPTEMBRE 2020, AVEC L'AIDE DE LA TURQUIE ET DE MERCENAIRES ÉTRANGERS APPARTENANT À PLUSIEURS GROUPES EXTRÉMISTES VENUS DU MOYEN-ORIENT ET D'AUTRES RÉGIONS, L'AZERBAÏDJAN A LANCÉ UNE AGRESSION DE GRANDE AMPLEUR CONTRE LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH.



© Yann Trévent/okje-images

À Stepanakert, le mur des soldats morts au combat. Les familles d'Artsakh viennent s'y recueillir et pleurer leurs pères, époux et frères, tombés pour la défense de la patrie.



© Gilles Boyer

Soldat gravement brûlé. Durant les derniers jours de l'offensive, l'Azerbaïdjan a eu recours à des bombes au phosphore blanc qui ont causé de terribles blessures aux soldats comme aux civils.



© Eric Grigorian

Un habitant de Stepanakert récupère des munitions à fragmentation non explosées, dans un quartier résidentiel de la ville en octobre 2020. La Convention sur les munitions à fragmentation, entrée en vigueur le 1^{er} août 2010, interdit expressément leur utilisation.

LA VOLONTÉ DE DÉTRUIRE L'ARTSAKH

L'objectif des autorités azéries était la destruction de l'Artsakh par l'épuration ethnique de la population arménienne et l'anéantissement des institutions étatiques artsakhiotes mises en place depuis la proclamation de la République en 1991.

L'agression azerbaïdjanaise constitue une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu du 12 mai 1994 signé entre le Haut-Karabagh, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Par ailleurs, l'Azerbaïdjan a violé les engagements qu'il a pris sous l'égide de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Ces engagements comprenaient le non-recours à la force ou à la menace de la force, le règlement pacifique des différends, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, l'égalité des droits, y compris le droit des peuples à décider de leur propre destin.

L'offensive azerbaïdjanaise a été accompagnée par des exactions d'une extrême violence. Ainsi, l'Azerbaïdjan a utilisé des bombes à sous-munitions, interdites depuis 2010 par la Convention d'Oslo. Les populations civiles artsakhiotes ont été prises directement pour cible ; des écoles, des hôpitaux, des centres culturels ou encore des églises ont été délibérément visés. C'est ainsi que des bombardements massifs, dépourvus de toute justification stratégique, ont frappé la ville de Stepanakert, capitale de l'Artsakh. Les militaires de l'armée azerbaïdjanaise ont filmé et diffusé sur les réseaux sociaux des exécutions de soldats et civils arméniens par décapitation, des tortures, des mutilations de cadavres accompagnées de propos haineux.

Au début du mois de novembre 2020, l'Azerbaïdjan a fait usage d'armes chimiques incendiaires causant des brûlures graves chez de nombreux militaires et civils artsakhiotes ainsi que des sinistres environnementaux.

La terreur provoquée par les crimes de guerre commis par l'armée azerbaïdjanaise a jeté près de 70% de la population artsakhiote sur le chemin de l'exode vers la République d'Arménie pour y trouver refuge.

La guerre de l'automne 2020 a duré 44 jours. Elle a pris fin le 10 novembre suite à la déclaration signée la veille entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sous l'égide de la Russie. Cette déclaration a établi un cessez-le-feu ; elle a prévu le déploiement des forces russes de maintien de la paix pour une durée de 5 ans, reconductible ; elle a abouti au transfert sous le contrôle azerbaïdjanais d'une grande partie du territoire de la République d'Artsakh. Un lien terrestre est maintenu entre l'Artsakh et l'Arménie qui passe par le corridor de Latchine d'une largeur de 5 km, restant sous le contrôle des forces russes.

...l'usage du phosphore, des appelés tués avant d'avoir livré le moindre combat, des corps décapités, broyés, déchiquetés, des blessés défigurés, amputés... Un torrent d'horreurs qui continue encore de se déverser.

**Extrait de la tribune de
Christophe Ramond, Président
du Département du Tarn –
décembre 2020.**



- Frontières internationales
- République d'Artsakh (Haut-Karabagh) autodéterminée en 1991
- Ligne de front (de 1994 à 2020)
- Territoires conquis par l'Azerbaïdjan en 2020 « Guerre des 44 jours »
- Territoires cédés à l'Azerbaïdjan en novembre 2020
- Territoire sous contrôle de la République d'Artsakh après la signature de la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre 2020
- Couloir de Latchine sous contrôle des troupes russes de maintien de la paix depuis la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre 2020

© Droits d'édition de la Représentation d'Artsakh en France



© Gilles Bodet

**SITUATION TERRITORIALE DEPUIS
LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION
DU CESSEZ-LE-FEU DE 2020**

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

Les conséquences de la guerre sont multiples : pertes humaines, perte de territoire, prisonniers de guerre, réfugiés et déplacés, destruction d'habitations et d'infrastructures vitales, destruction systématique et profanation du patrimoine arménien dans les territoires occupés et enfin, une crise humanitaire que le gouvernement d'Artsakh s'efforce de gérer sous la contrainte d'un enclavement presque total.

D'après le bureau du Défenseur artsakhiote des droits de l'Homme, les pertes humaines côté arménien s'élèvent à près de 3900 personnes. On compte plus de 10000 blessés dont des personnes handicapées à vie.

De nombreux prisonniers de guerre arméniens sont retenus à ce jour en Azerbaïdjan, en dépit des clauses de la déclaration du 9 novembre prévoyant l'échange des prisonniers de guerre, des otages, des autres personnes détenues et des dépouilles des victimes. Selon l'ONG Human Rights Watch, les prisonniers de guerre sont soumis à des sévices physiques et à des traitements humiliants filmés par les tortionnaires eux-mêmes dans des vidéos qu'ils ont largement diffusées sur les réseaux sociaux.



Des civils fuyant les bombardements azerbaïdjanais. Des habitations et des infrastructures civiles étaient délibérément ciblées par les frappes azerbaïdjanaises en Artsakh, faisant de nombreuses victimes et d'importants dégâts.

44
jours de
combats intenses

7
districts
perdus ou
cédés

Plus de
7 600
bâtiments
détruits

Près de
3 900
morts

HÉRITAGE CULTUREL EN PÉRIL

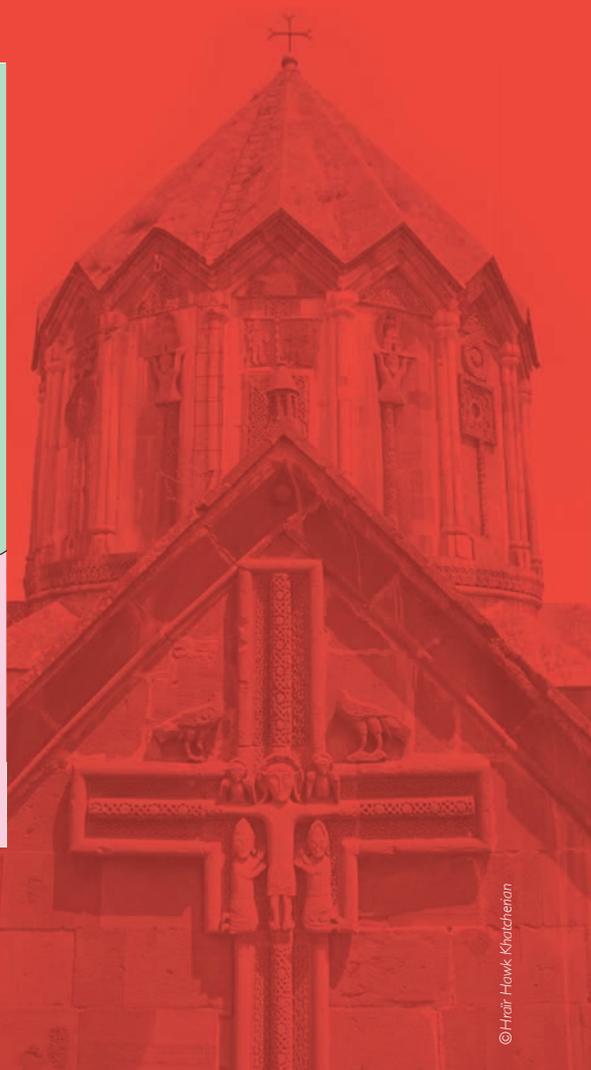
Près de 1 500 monuments historiques et culturels arméniens, églises, monastères, sites archéologiques, cimetières et tombeaux, pierres croisées, ponts et palais médiévaux, musées et collections privées, sont passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan après la guerre.

Le sort de cet héritage culturel arménien inspire de sérieuses inquiétudes.

Les actes de pillage, de destruction et de profanation, déjà constatés à Chouchi et à Hadrout, font craindre le pire pour les autres monuments passés sous la coupe de Bakou.



Répartition géographique des monuments culturels (chaque point représente plusieurs monuments).



© Haraj Hawk Khatchenian



Hakob Khalatian joue du kamantcha dans la cathédrale des Ghazantchetsots, gravement endommagée. Plusieurs musiciens arméniens y ont joué pendant la guerre pour célébrer l'immortalité de la culture face à la guerre.

L'Artsakh se trouve confronté à un autre danger, aux conséquences écologiques et économiques potentiellement graves : la perte du contrôle de la ressource en eau. Les sources de l'eau nécessaire tant à la consommation humaine qu'à l'irrigation sont en effet situées dans des régions désormais passées sous le contrôle de l'Azerbaïdjan.

L'économie artsakhiote reposant essentiellement sur l'agriculture et l'industrie minière, toutes deux fortement dépendantes de l'eau, la réduction potentielle de la ressource en eau met en cause la viabilité économique de l'Artsakh.

Si 80 000 réfugiés sont retournés en Artsakh pendant les mois qui ont suivi la fin des hostilités (actuellement le nombre d'habitants en Artsakh s'élève à quelque 120 000 personnes), près de 40 000, essentiellement des déplacés des territoires désormais occupés par l'Azerbaïdjan, restent encore sans logement, en attendant de pouvoir reconstruire leur vie. Les efforts du gouvernement d'Artsakh sont concentrés sur la construction d'habitats pour ces personnes dont la situation est la source d'une véritable crise humanitaire.

La majeure partie des communes de l'Artsakh, y compris la capitale Stepanakert, a été totalement ou partiellement détruite.

Plus de 7 600 maisons et immeubles ainsi que près de 3 200 infrastructures publiques et privées – écoles,

hôpitaux, musées, églises et monastères, routes, usines – ont été visés et gravement endommagés.

La politique de terreur, le discours de haine, la destruction du patrimoine culturel arménien, des infrastructures civiles et des habitations de familles arméniennes déplacées, la tentative de réécrire l'histoire, sont autant d'outils d'une expropriation culturelle, politique et identitaire avérée. L'Azerbaïdjan ne dissimule pas sa volonté d'empêcher par le fait accompli le retour des Arméniens dans leurs régions, dont la déclaration du 9 novembre 2020 a pourtant bien prévu le principe.

Face à cette réalité, les autorités d'Artsakh demeurent convaincues que le seul moyen de garantir la préservation de l'Artsakh et de son identité arménienne et de parvenir enfin à un règlement définitif du conflit pour pacifier la région du Sud Caucase dans sa diversité, est **l'attribution d'un statut d'indépendance internationalement reconnu à l'Artsakh.**

Le Conseil municipal émet le vœu qu'un mécanisme international assurant la protection du patrimoine historique et culturel arménien dans les territoires sous contrôle azerbaïdjanais soit déployé.
Extrait du vœu adopté par la Ville de Lyon – décembre 2020.



Une grand-mère avec son petit-fils dans un abri souterrain. Pendant que les hommes combattaient au front, la population civile, prise pour cible, attendaient, l'angoisse au cœur, dans des caves et abris de fortune.

Արցախ

LA FRANCE SOLIDAIRE DE L'ARTSAKH

C'EST EN FRANCE QUE LA CONDAMNATION UNANIME
DE L'AGRESSION DE L'ARTSAKH PAR L'AZERBAÏDJAN A PRIS
LES FORMES LES PLUS IMMÉDIATES ET LES PLUS CONCRÈTES.

©Areg Baboyan



*La situation au Haut-Karabagh
retentit jusque dans notre commune,
au travers des nombreux descendants
de la communauté arménienne vivant
à Gardanne et à Biver.*

*Ces agissements inacceptables pour
nous, élus de la République,
nous rappellent le génocide de 1915...*

*Extrait du vœu de la Ville
de Gardanne Biver – novembre 2020.*

Un garçonnet artsakhiote dans un abri souterrain. Pendant 44 jours, femmes, enfants et personnes âgées d'Artsakh y vécurent pour échapper aux armes mortelles de l'Azerbaïdjan.

LA FRANCE SOLIDAIRE DE L'ARTSAKH

Les réactions françaises témoignent des sentiments anciens et profonds d'estime et d'amitié qui unissent Arméniens et Français.

L'agression de l'Azerbaïdjan et les actes délibérés d'épuration ethnique qui l'ont accompagnée, ont réveillé, dans la mémoire française, le génocide des Arméniens de 1915 en Turquie et des campagnes de destruction massive de la présence arménienne menées par Bakou au cours des années 1990.

A nouveau, les objectifs constants du régime azerbaïdjanais sont apparus à la face du monde : il n'ambitionne pas simplement de conquérir un territoire, il entend éradiquer toutes les traces de la présence millénaire des Arméniens d'Artsakh sur leur territoire, en détruisant leurs édifices religieux, en rasant leurs cimetières, en changeant jusqu'aux noms des terres, des villes et des villages.

Le soutien massif de l'opinion française aux Arméniens de l'Artsakh a traduit une nouvelle fois le sentiment profond de révolte que lui inspire le constat de toute injustice. Enfin, dès le début d'octobre 2020, le Président de la République, Emmanuel Macron, a dénoncé l'agression azerbaïdjanaise et l'envoi, depuis la Turquie, de combattants djihadistes vers le Haut-Karabagh.

La France copréside, avec les États-Unis et la Russie, le groupe de Minsk de l'OSCE, chargé d'assister l'Arménie et l'Artsakh d'une part, et l'Azerbaïdjan d'autre part, dans la recherche d'une solution pacifique à la question des frontières régionales. Les principes de cette solution sont bien connus de tous : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'intégrité territoriale et le non-recours à la violence.

Voici trente ans que la France, en tant que co-présidente du groupe de Minsk, ne négligeait aucun effort pour proposer des bases de négociations. Mais Bakou, poussé par son maximalisme à une surenchère intenable sur le terrain de la diplomatie, s'est engagé dans la fuite en avant d'une aventure militaire qui ne peut apporter aucune solution durable au conflit. Aliev, à la manière des soudards médiévaux, a décidé de tout détruire en Artsakh.

La France ne pouvait rester passive face à une action violente entreprise au mépris des droits et libertés les plus élémentaires et qui montrait le peu de cas que le régime de Bakou faisait de sa bonne volonté et de la persévérance de sa diplomatie.

Selon nos propres renseignements, 300 combattants ont quitté la Syrie pour rejoindre Bakou en passant par Gaziantep (en Turquie). Ils sont connus, tracés, identifiés, ils viennent de groupes djihadistes qui opèrent dans la région d'Alep.
Déclaration du Président français, Emmanuel Macron, lors d'un sommet de l'Union européenne à Bruxelles – octobre 2020.

Une bombe à sous-munitions non explosée, lâchée à pleine rue de Stepanakert par les forces azerbaïdjanaises. Les bombes à sous-munitions tuent, blessent, mutilent et provoquent des traumatismes physiques et psychologiques lourds.



Collecte organisée par la commune de Bourg-lès-Valence. De nombreuses collectivités françaises se sont mobilisées dès les premiers jours de la guerre pour porter secours à la population du Haut-Karabagh.



© Mairie de Bourg-lès-Valence

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MOBILISÉES

Dès les débuts du conflit, de très nombreux intellectuels, des artistes, et nombre de responsables politiques français ont exprimé publiquement leur soutien. Alors que les forces arméniennes luttent pied à pied contre les forces incomparablement supérieures de la dictature azerbaïdjanaise, de multiples tribunes d'opinion apportaient un soutien précieux aux victimes de cette agression.

Moins d'une semaine après le début du conflit, dans Le Journal du Dimanche du 3 octobre 2021, **cent soixante-quatorze responsables politiques de tous partis et de toutes opinions, dont Anne Hidalgo, Valérie Pécresse, Michèle Rubirola et Laurent Wauquiez, se sont unis pour dénoncer « l'agres-**

sion insupportable contre un pays ami de la France, auprès duquel nous avons une responsabilité historique et universelle au regard du génocide dont son peuple a été victime en 1915 ».

Ces responsables politiques français ont tous déploré une certaine politique de neutralité de la France qui « ne saurait représenter un blanc-seing aux offensives qui n'ont que pour seul objectif, la disparition pure et simple des populations arméniennes de ce territoire ».

Un homme devant sa maison en feu. Beaucoup d'Arméniens, chassés d'Azerbaïdjan durant les pogroms anti-arméniens de 1988-1990, s'étaient installés au Karabagh (région de Karvatchar) pour y reconstruire leur vie. Ils ont dû fuir pour la deuxième fois. La mort dans l'âme, certains ont préféré brûler leurs maisons, le fruit de toute une vie de labeur et de recommencement, avant de la quitter pour un nouvel exode.

Le Conseil régional réitère son soutien aux populations arméniennes victimes du conflit dans leur recherche d'une paix durable et de liberté ainsi que son amitié indéfectible avec l'Arménie, pays avec lequel la France entretient une relation forte et singulière issue notamment du génocide dont son peuple a été victime en 1915.

Extrait du vœu adopté par la Région Ile-de-France – novembre 2020.



**UNE CENTAINE
DE COLLECTIVITÉS
MOBILISÉES**



L'UNITÉ POUR LA RECONNAISSANCE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH

Après le moment des prises de position immédiates dictées par un sentiment spontané de solidarité, est venu le temps des vœux politiques des collectivités locales en faveur de la reconnaissance par la France de la République d'Artsakh. Il ne s'agit pas, dans l'esprit des auteurs de ces vœux, d'une démarche purement symbolique ; ce qui est en jeu, c'est d'obtenir, avec la reconnaissance internationale, une garantie – la seule peut-être – pour la protection de la population arménienne d'Artsakh.

Ainsi se trouverait effectivement reconnu le droit à la vie et à la dignité que le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU proclame imprescriptible et qui a fondé la déclaration d'indépendance de la République d'Artsakh.

Près de soixante communes de toute taille – Bouc-Bel-Air dans les Bouches-du-Rhône, Limonest dans le Rhône, mais aussi Vienne, Saint-Etienne ou Marseille –, des départements – les Hauts-de-Seine, le Val-de-Mame –, la région des Hauts-de-France et, enfin, la Corse, se sont engagés à l'unisson dans le soutien à la reconnaissance de l'Artsakh.

La mobilisation massive des élus locaux a été prolongée par le vote, d'abord au Sénat, puis à l'Assemblée nationale, de deux résolutions qui appellent conjointement à la reconnaissance de la République d'Artsakh par la France.

Au moment où, marchant sur les traces de régimes de sinistre mémoire, le gouvernement de Bakou s'employait à accomplir les directives du dictateur Aliev, qui avait promis de chasser les Arméniens « comme des chiens », des collectivités territoriales françaises se sont rappelées que nommer une personne, un peuple, un lieu, c'est déjà reconnaître et consacrer son existence.

On a ainsi vu apparaître des rues de Stepanakert, comme à Valence, ou des places de l'Artsakh, comme à Nice, témoignant du sentiment profond de conseils municipaux sincèrement bouleversés par la perspective d'une disparition politique, ethnique et culturelle, en un mot d'une disparition pure et simple de l'Artsakh arménien, au moment où cette éventualité semblait plus probable que jamais.

Il faut saluer ces gestes de protestation, de solidarité active et de reconnaissance.

*Le Sénat invite
le Gouvernement à
reconnaître la République
du Haut-Karabagh,
et à faire de cette
reconnaissance un
instrument de
négociations en vue
de l'établissement
d'une paix durable.
Extrait de la résolution
adoptée par le Sénat –
novembre 2020.*



Retrouvez l'ensemble
des vœux, motions
et résolutions des
collectivités territoriales.



© Eric Grigorian

Unquatu

Les habitants d'un appartement de Stepanakert, touché par un tir d'obus, y réunissent ce qui est encore sauf avant de partir. Durant la guerre des 44 jours, plus de 7 600 habitations et plus de 3 200 infrastructures ont été visées et gravement endommagées.

EN SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS ET À LEUR RÉINSTALLATION EN ARTSAKH

Le conflit a immédiatement conduit plus des deux tiers de la population d'Artsakh à se réfugier dans l'Arménie voisine.

Les autorités artsakhiotes ont pris les mesures nécessaires pour mettre à l'abri les civils pris pour cibles par les Azéris sur tout le territoire de la République.

Les collectivités territoriales locales françaises ont compris la situation d'urgence résultant de cet effort important, et ont très rapidement voté des subventions pour des actions humanitaires visant à assurer l'accueil et la subsistance des réfugiés en Arménie. Aujourd'hui la phase active du conflit est terminée, mais la continuation de ce soutien reste nécessaire.

120 000 Arméniens autochtones ont pu se réinstaller sur le territoire artsakhiote libre, réduit drastiquement.

Leurs conditions de vie sont précaires. Il a fallu construire en hâte, pour eux, des logements et des abris. Le retour souhaité des réfugiés artsakhiotes qui demeurent en Arménie est suspendu à la réalisation de programmes de logements qui, faute de moyens, n'avance pas à la vitesse escomptée.

Les subventions généreusement octroyées par les collectivités locales françaises demeurent donc les bienvenues.



© Christophe Petit-Tesson

Réfugiés en attente d'évacuation vers Erevan. La terreur provoquée par les crimes de guerre commis par l'armée azerbaïdjanaise a jeté près de 70 % de la population artsakhiote sur le chemin de l'exode vers la République d'Arménie pour y trouver refuge.

TÉMOIGNAGES DES ÉLUS LOCAUX

© Droits réservés



RENAUD MUSELIER

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

”

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Arménie entretiennent des relations étroites depuis de nombreuses années. À la suite de l'agression turco-azérie de l'automne 2020, une aide de 60 000 € au CCAF Sud a été votée pour l'acheminement d'un avion humanitaire en direction de l'Arménie. Également, un don de 50 000 € a été versé au Fonds Arménien de France pour de l'aide humanitaire à destination des populations du Haut-Karabagh réfugiées en Arménie. De plus, l'assemblée plénière a adopté un vœu pour la reconnaissance internationale de la République d'Artsakh. Malgré l'adversité, plus que jamais, nous devons être aux côtés de nos frères arméniens et artsakhiotes.

© DRIC Pietri



LAURENT WAUQUIEZ

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

”

Je soutiens et je continuerai à soutenir le peuple arménien d'Arménie et d'Artsakh. Nous poursuivrons notre soutien aux projets liés à la mémoire et à la culture arméniennes dans notre Région, mais aussi au renforcement de nos actions concrètes dans ces pays.

© Droits réservés



MARTINE VASSAL

Présidente du Département
des Bouches-du-Rhône

”

Le fracas de la guerre s'est tu, mais je reste plus que jamais en alerte sur la situation dans le Haut-Karabagh, comme le Département l'a fait en aidant les victimes au plus fort du conflit. Un peu plus de 30 ans après la déclaration d'indépendance, la République d'Artsakh reste infiniment fragile. La pression sur la communauté internationale ne doit jamais cesser pour la reconnaissance de cet Etat, pour le droit à la vie, à la sécurité, à la santé, à l'éducation, au développement culturel économique et social et bien sûr à l'autodétermination de la population.

© Droits réservés



GILLES SIMEONI

Président du Conseil exécutif
de Corse

”

Le peuple arménien et le peuple corse sont unis par des liens indéfectibles d'amitié et de solidarité. La Corse tient à réaffirmer aujourd'hui son soutien plein et entier aux populations arméniennes et à la République du Haut-Karabagh dans leur recherche de paix et de liberté.



GEORGES SIFFREDI

Président du Département
des Hauts-de-Seine



Lors de la guerre survenue dans le Haut-Karabagh en 2020, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a émis successivement deux vœux, l'un pour demander que cessent immédiatement les hostilités déclenchées par l'Azerbaïdjan, l'autre pour demander notamment la reconnaissance de la République du Haut-Karabagh. Dans ces circonstances douloureuses, il fallait adresser un soutien sans aucune ambiguïté aux populations arméniennes. C'est ce que notre Assemblée départementale a tenu à faire en adoptant ces vœux à l'unanimité. Pour ma part, je continue à suivre de près la situation qui reste préoccupante.



JEAN-PIERRE BARBIER

Président du Département
de l'Isère



Le Département de l'Isère a signé une charte d'amitié avec le Haut-Karabagh en septembre 2019. C'est donc en toute logique que nous avons fait le choix de proposer en octobre 2020 une aide de 50 000 € à l'attention du Fonds Arménien de France pour venir en soutien aux populations victimes du conflit.



LUC CARVOUNAS

Maire d'Alfortville



Alfortville a une longue tradition d'amitié avec l'Artsakh. En 2017 à mon initiative, nous avons signé une Charte d'amitié avec Berdzor. L'amitié entre les peuples vaut plus que quelques procédures administratives. Et je continuerai continuellement de demander à la France de reconnaître officiellement – enfin ! – la République d'Artsakh.



NICOLAS DARAGON

Maire de Valence



Nous sommes tous Artsakhiotes ! C'est en résumé ce que tous les amoureux de la liberté, de l'Arménie et de la justice ont rappelé à l'automne dernier en soutenant comme ils le pouvaient la population de l'Artsakh qui subissait les attaques de l'Azerbaïdjan. À Valence, nous n'avons jamais dévié de cette trajectoire de bon sens, d'amitié et de soutien envers nos amis Arméniens. Surtout, nous approuvons ce besoin d'enracinement sans lequel il est difficile de comprendre la résistance à l'oppression et à la violation de ce qui nous est le plus cher et qui fait aujourd'hui l'honneur de l'Artsakh.

Le peuple d'Artsakh est un peuple enraciné. Profondément, depuis toujours. Il est jeune et vivant, son cœur bat vite. Il aspire à vivre en paix et en sécurité. Et c'est probablement cet attachement si fort à la terre de ses ancêtres et à la transmission de cet amour aux jeunes générations qui lui donne la force de résister.

Vive l'Artsakh libre, vive l'Arménie souveraine !

LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS AU PLUS FORT DU CONFLIT



© Droits réservés

BRUNO RETAILLEAU

Président du groupe LR au Sénat, Président du groupe d'information internationale sur le Haut-Karabagh

”

Si je me suis battu pour que le Sénat adopte cette résolution en faveur de la reconnaissance de la République d'Artsakh, c'est pour deux raisons.

La première tient aux faits : seul le bouclier de l'indépendance peut garantir un avenir aux populations arméniennes du Haut-Karabagh, dans la sécurité. Car les provocations et les humiliations qu'elles subissent démontrent une chose : l'Azerbaïdjan n'est pas dans une logique d'apaisement. Au-delà de ses visées de puissance, c'est l'arménité même de ce territoire qu'elle refuse. C'est son être culturel qu'elle veut effacer.

La seconde raison tient à ma conviction : c'est l'avenir de notre civilisation qui se joue. Une civilisation dont l'Arménie est la courageuse sentinelle. Mais une civilisation européenne dans laquelle l'Europe semble ne plus vouloir se reconnaître. Le message d'avertissement que nous lançent les Arméniens est celui-ci : en voulant se couper de ses attaches civilisationnelles, l'Europe libère un espace pour la barbarie. A commencer par la barbarie islamiste. Nous l'avons vu à l'œuvre en Artsakh, à travers les exactions des djihadistes mobilisés par l'Azerbaïdjan et la Turquie.

La France et l'Europe doivent sortir de cette étrange neutralité derrière laquelle elles tendent à se réfugier. Qui peut croire sérieusement que c'est en se contentant de jouer les bons offices que les Européens sortiront l'Arménie des griffes du sultan Erdogan et de ses supplétijs azéris ? Le courage, l'honneur, les valeurs : tout nous commande de nous tenir aux côtés de ce pays message qu'est l'Arménie.

”

Marseille et l'Arménie ont toujours été étroitement liées. Baignée dans le sentiment d'amitié avec le peuple arménien, c'est très tôt que je me suis mobilisée pour la cause arménienne. Cet engagement est encore plus fort quand je vois aujourd'hui le sort réservé aux populations.

Quelques jours à peine après le cessez-le-feu, je me suis rendue en Arménie et en Artsakh, à la rencontre des familles endeuillées, et je me suis rendue sur la tombe des soldats tombés pour la défense de leur terre, tombés pour leur liberté.

Au Sénat, nous avons porté très tôt la reconnaissance de la République d'Artsakh dès novembre 2020. Au sein de la commission des Affaires étrangères, j'ai alors écrit un rapport sur les enseignements du conflit au Haut-Karabagh. Le constat : une région sous influences pour laquelle nous devons nous mobiliser pour relancer un processus de paix multilatéral, protéger les populations et libérer les prisonniers de guerre, qui sont soumis à la torture et l'humiliation.

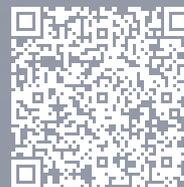
Alors que le cessez-le-feu n'est pas respecté et que c'est désormais l'Arménie qui est ciblée, je veux tout mettre en œuvre pour que le dialogue soit repris et qu'une paix durable et pérenne soit trouvée. Aujourd'hui, l'Artsakh doit plus que jamais pouvoir se reconstruire et sa population doit pouvoir vivre en paix.



© Droits réservés

MARIE-ARLETTE CARLOTTI

Sénatrice PS, co-auteure du rapport « Haut-Karabagh : dix enseignements d'un conflit qui nous concerne »



Retrouvez les résolutions du Sénat et de l'Assemblée nationale.

LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS AU PLUS FORT DU CONFLIT



© Sénat

GILBERT-LUC DEVINAZ

*Sénateur PS, Président du
groupe interparlementaire
d'amitié France-Arménie*

”

Le 25 novembre 2020, le Sénat, sous l'autorité de son Président Gérard Larcher, adoptait, à l'unanimité moins une voix, une résolution faisant date à deux égards.

Sans détour elle invitait notre gouvernement à reconnaître la République du Haut-Karabagh, portant ainsi pour la première fois, la question de l'Artsakh au cœur du débat national français.

Cette résolution portée par le président des Républicains, Bruno Retailleau, a été l'occasion d'un consensus politique au sein du Sénat qui mérite d'être salué. En effet, le texte de la résolution a été proposé par l'ensemble des forces politiques majeures présentes au Sénat, en dépit des divergences idéologiques qui les séparent par ailleurs.

Comme le souligne Gérard Larcher, « Il ne peut y avoir de paix juste et durable sans que la sécurité des populations arméniennes ne soit assurée et que s'exerce leur droit à l'autodétermination ». « Cette résolution reste cruciale aujourd'hui, car elle demande instamment le respect d'un accord de cessez-le-feu dont les dispositions ne sont pas respectées par les autorités azerbaïdjanaises, parce qu'elle replace l'Artsakh au centre des discussions, parce qu'elle rappelle que le groupe de Minsk, dont la France assure la co-présidence, doit redevenir l'enceinte des négociations ».

Du 5 au 8 décembre 2020, j'ai pu mesurer l'ampleur du désastre dans le cadre de la délégation conduite par Olivier Faure en Artsakh.

Le gouvernement français ne peut plus rester neutre face à cette situation !

Avec les 38 membres du groupe interparlementaire France-Arménie, que j'ai l'honneur de présider, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour que l'Artsakh et les Artsakhiotes vivent dignement et s'épanouissent en sécurité et en paix. Nous allons aussi donner corps, avec mon homologue parlementaire Vladimir Vardanian, président du groupe d'amitié Arménie-France et ses membres, à l'accord de coopération renouvelé et ambitieux entre l'Arménie et la France qui vient d'être signé entre nos deux nations.

Vive l'Artsakh, vive l'Arménie, vive la France !

”

La guerre subie à l'automne 2020 par la République d'Artsakh a jeté l'effroi par la violence impitoyable de l'agresseur comme par la menace existentielle qu'elle fait à nouveau peser sur cet État européen du Caucase du Sud et sur les Arméniens qui la peuplent. Avec de larges pans de son territoire envahis, avec d'innombrables réfugiés issus de ces zones occupées d'où l'épuration ethnique a chassé toute population autochtone, avec la capitale Stepanakert à portée de tir des snipers azerbaïdjanais, l'avenir s'annonce désormais incertain pour cette terre depuis toujours arménienne.

Pourtant, les Artsakhotes ne sont pas seuls. Partout dans le monde, des voix s'élèvent pour dénoncer l'agression inique et pour appeler à la justice, c'est-à-dire à l'indépendance de ces Arméniens que le régime de Bakou s'efforce d'anéantir. Partout dans le monde mais d'abord et avant tout en France car il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde.

Je ne compte plus les élus municipaux, départementaux, régionaux, les députés et les sénateurs qui avec moi ne ménagent pas leurs efforts pour que l'Artsakh arménien soit reconnu, reconstruit, sécurisé et pérennisé. Mais je ne compte plus non plus, hélas, les dérobades vétilleuses de notre diplomatie, ses manœuvres chicanières, pusillanimes et finalement inadaptées à sa charge et aux enjeux de la question artsakhote.

Il n'est plus admissible que la position du Quai d'Orsay nous contraigne à dissimuler l'aide humanitaire que les collectivités françaises souhaitent apporter à une population en danger d'extermination sur son propre territoire. Ce recul de nos valeurs est intolérable et sans équivalent. Il doit cesser. La France doit retrouver son honneur et sa grandeur en Artsakh et, pour cela, elle doit autoriser et même encourager cette aide humanitaire; elle doit enfin et surtout reconnaître le droit à la vie des Artsakhotes, c'est-à-dire reconnaître la République d'Artsakh indépendante.



© Droits réservés

FRANÇOIS PUPPONI

Député Modem,
Président du Cercle d'Amitié
France-Artsakh



LE CERCLE D'AMITIÉ FRANCE-ARTSAKH

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh a été créé le 19 mars 2013. Il rassemble aujourd'hui plus de soixante-dix responsables politiques, qu'ils soient députés, sénateurs, maires ou autres élus. Le Cercle a pour objectif de soutenir l'action du Groupe de Minsk de l'OSCE, coprésidé par la France, les États-Unis et la Russie, en charge d'assister les Républiques d'Arménie et d'Artsakh d'une part, et la République d'Azerbaïdjan d'autre part à trouver une solution politique au conflit qui les oppose.

Արցախ



Un quartier résidentiel en construction à Astrachène dans la région d'Askeran pour loger les réfugiés et personnes déplacées. Près de 23 000 personnes, essentiellement de la région de Hadrout et de Chouchi, ont temporairement trouvé refuge en Arménie en attendant un logement pour pouvoir retourner en Artsakh.



CONTINUER À VIVRE EN ARTSAKH

AUSSI LOIN QUE REMONTE L'HISTOIRE,
L'ARTSAKH A TOUJOURS ÉTÉ UNE TERRE ARMÉNIENNE.



© Droits d'édition de la représentation d'Artsakh en France

Un adolescent artsakhiote s'exerce à la robotique au centre Tumo de Stepanakert. Un succès international né en Arménie en 2011, ce centre de création numérique pour adolescents s'est exporté à Stepanakert et ouvre, depuis 2022, de nouvelles cellules dans d'autres régions d'Artsakh, à commencer par Martakert et Martouni.

Le Conseil régional de la Région Hauts-de-France affirme sa solidarité fraternelle avec tous les citoyens arméniens, en Arménie, dans le Haut-Karabagh, partout dans le monde, en France et dans la Région Hauts-de-France, ... demande au gouvernement français en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies d'intervenir auprès des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et du Royaume-Uni pour dénoncer l'accord du 10 novembre, et trouver un accord qui garantisse la paix et la stabilité sur le long-terme, tout en respectant la souveraineté totale de l'Arménie sur son territoire.

Extrait du vœu adopté par la Région Hauts-de-France – novembre 2020.

CONTINUER À VIVRE EN ARTSAKH

Aussi loin que remonte l'histoire, l'Artsakh a toujours été une terre arménienne. La présence dans ce foyer arménien de Tatars et de Turcomans – ceux qui s'appellent aujourd'hui Azerbaïdjanais – est récente.

Quant au nom d'Azerbaïdjan, repris d'une région d'Iran septentrionale, on cherchera en vain sa présence sur les cartes du Sud Caucase antérieures à 1918.

Si des Arméniens souhaitent vivre en Artsakh, ce n'est donc pas par volonté de colonisation comme les en accuse la propagande de l'Azerbaïdjan, mais bien parce qu'ils y ont toujours vécu.

C'est aussi pour cette raison que les Artsakhiotes ont opté pour des institutions démocratiques, car ils les perçoivent, à juste titre, comme les seules en mesure de garantir l'exercice de leurs droits fondamentaux et inaliénables sur la terre de leurs ancêtres.

Depuis l'indépendance de 1991, de nombreux acteurs se sont engagés pour aider la jeune démocratie artsakhiote à se bâtir et à construire sa sécurité globale dans l'environnement hostile des manœuvres turco-azerbaïdjanaises.

© Gilles Border

Armen, un Arménien,
père de 8 enfants dont 7 fils,
vivant à Chouchi, obligé de quitter
sa maison pour fuir l'avancée
des Azéris - octobre 2020.





Construction de logements pour les 40 000 réfugiés et personnes déplacées des territoires d'Artsakh désormais occupés par l'Azerbaïdjan. Outre les logements neufs, le gouvernement s'est donné la priorité de mettre en place des infrastructures vitales nécessaires à l'organisation de la vie de ces personnes (routes, écoles, hôpitaux...).

© Artsakhi Press

LES BESOINS PRIORITAIRES

Si la guerre n'a pas modifié les besoins de sécurité et de développement des Artsakhiotes, elle a en revanche accru l'urgence de leur satisfaction.

La première des sécurités est naturellement la sécurité physique, actuellement assurée par les forces russes de la paix déployées aux côtés de l'armée artsakhiote face aux unités exterminatrices de l'Azerbaïdjan.

Mais au-delà de la sécurité physique élémentaire, l'Artsakh est confronté à un besoin urgent de reconstruction après la guerre. La première des urgences, le premier des combats, c'est celui de l'eau. En occupant une importante partie du pays, l'Azerbaïdjan s'est assuré la maîtrise de la plus grande partie des hautes terres où prennent naissance les cours d'eau qui irriguent l'Artsakh et aussi l'Arménie voisine. L'approvisionnement de l'Artsakh en énergie électrique d'origine hydraulique est aussi gravement menacé, car 30 des 36 centrales hydroélectriques du pays sont passées sous le contrôle de l'Azerbaïdjan.

Plus généralement, c'est toute une nation durement ébranlée tant physiquement que psychologiquement qu'il s'agit de reconstruire. Les infrastructures de santé, les logements, les écoles ont été délibérément ciblés par l'Azerbaïdjan, qui voulait transformer l'Artsakh en désert invivable. Avec volontarisme, Stepanakert a commencé de reconstruire des logements pour les réfugiés.

Mais le retour à l'école des enfants, en particulier de ceux dont les villages sont désormais en zone occupée est une lourde préoccupation. Les nombreux grands invalides de guerre et grands blessés civils victimes du conflit nécessitent des soins quotidiens que seules des infrastructures hospitalières rénovées et renforcées permettraient d'assurer pleinement sur place.

Certains Artsakhiotes sont aujourd'hui contraints à plusieurs heures de trajet jusqu'à Erevan en Arménie pour recevoir ces soins. Enfin, toute l'économie du pays doit être remise sur pied dans de nouvelles conditions : l'agriculture, souvent vivrière, doit désormais se déployer sur une surface réduite de terres arables ; l'industrie minière rencontre aujourd'hui des difficultés d'exploitation, notamment à cause de la raréfaction de la ressource en eau.

© Areg Baloyan

L'hôpital d'oncologie de Stepanakert construit par le Fonds arménien de France. Il jouxte l'hôpital central de Stepanakert visé et partiellement endommagé par l'armée azerbaïdjanaise pendant la guerre.



LES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES À PIED D'ŒUVRE

Les collectivités territoriales françaises étaient déjà indirectement présentes en Artsakh avant le conflit de septembre 2020. Dès la fin des hostilités en novembre de la même année, elles ont voté et affecté des crédits d'urgence humanitaire pour parer au plus pressé : soins aux blessés et financement d'opérations chirurgicales lourdes, aide de subsistance aux réfugiés, restauration de fortune de certaines infrastructures vitales, de l'adduction d'eau en particulier. Pour leur action passée comme pour leur aide récente, les Artsakhiotes éprouvent envers ces collectivités et les Français qu'elles représentent une gratitude sans limite.

Jean-Paul Bret, ancien député-maire de Villeurbanne, sera chargé d'œuvrer auprès des différentes autorités nationales et internationales, pour contribuer le plus utilement à la protection des populations concernées, dans une visée humanitaire.

Extrait de la délibération de la Ville de Villeurbanne – décembre 2020.

L'apport des collectivités locales françaises conserve toute son importance alors que les autorités de l'Artsakh ont élaboré des projets d'infrastructure visant à restaurer l'économie et une certaine "sécurité sociale" du pays. Il est nécessaire de conférer l'orientation la plus efficace à l'aide que ces collectivités voudront bien apporter à l'Artsakh.

C'est tout d'abord la compétence technique française en matière de gestion de l'eau qui apparaît cruciale. Avec

des sociétés qui sont leaders mondiaux dans ce secteur, avec des municipalités ou des intercommunalités qui sont habituées à gérer aussi bien la distribution d'eau potable que l'assainissement, les collectivités françaises peuvent offrir une expertise et un savoir-faire que la raréfaction de la ressource rend encore plus précieux. La mise à disposition de procédés permettant de faire la chasse aux pertes et au gaspillage, et aussi de techniques agronomiques susceptibles de ne consommer que le strict nécessaire en eau serait particulièrement appréciable et permettrait aux Artsakhiotes de mieux maîtriser une ressource encore plus précieuse que précédemment.

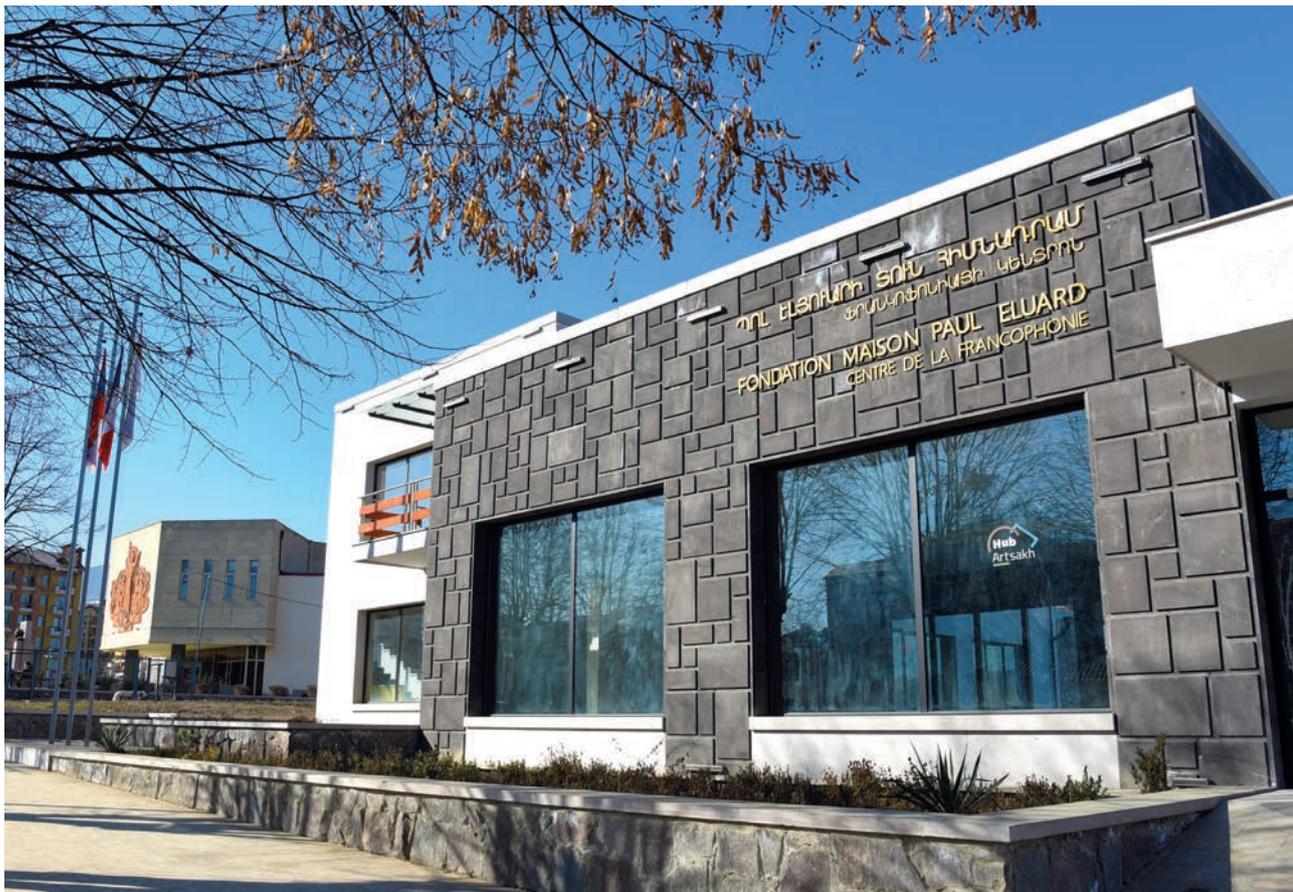
Des médecins français en pleine intervention à l'hôpital de Stepanakert. Plusieurs groupes de médecins français d'origine arménienne se sont relayés en Artsakh pendant et après la guerre pour soigner les blessés.



© Hoy-Med



En occupant une importante partie du pays, l'Azerbaïdjan s'est assuré de la maîtrise des hautes terres où prennent naissance les cours d'eau qui irriguent l'Artsakh et aussi l'Arménie voisine. Les collectivités françaises peuvent apporter leur expertise et savoir-faire pour permettre aux Artsakhiotes de mieux maîtriser cette ressource devenue, dans ce contexte, plus précieuse encore.



© Artsakh Press

La maison Paul-Eluard, à Stepanakert, a pour ambition le développement des coopérations et des savoir-faire professionnels des Artsakhiotes dans des domaines prioritaires définis par le gouvernement d'Artsakh : la santé, le tourisme et l'économie, par l'accès aux bonnes pratiques techniques et réglementaires mises en œuvre par la France et les pays francophones les plus avancés. Ce lieu a vocation à accueillir également des expositions, concerts, projections de film...



© Fondation Maison Paul-Eluard



Ecoliers devant une affiche du Centre Paul-Eluard. Quel autre poète pour mieux incarner la quête de liberté à laquelle l'Artsakh ne peut renoncer ?

L'Artsakh a besoin plus que jamais, de projets concrets qui aideront sa population à surmonter la crise humanitaire et autres effets néfastes de la guerre.... Le centre se veut l'expression d'une solidarité franco-artsakhiote.
 Extrait de l'interview de François Rochebloine, Président de l'association Francophonie en Artsakh – Nouvelles d'Arménie Magazine.

LA FRANCOPHONIE, ATOUT MAJEUR DE DÉVELOPPEMENT

Enfin, la francophonie reste encore et toujours un axe de développement pour l'Artsakh. Par francophilie sans doute, mais aussi pour le modèle de société dont la francophonie est le vecteur. Au-delà de l'admiration éprouvée envers la culture française, il s'agit donc de favoriser chez les jeunes artsakhiotes une lecture française du monde, lecture synonyme d'émancipation, d'édification citoyenne et finalement de liberté. Pour Stepanakert, la francophonie constitue le cadre au sein duquel toutes les initiatives de collaboration avec la France doivent prendre part. L'Artsakh dispose d'une structure dédiée à cet égard : la Maison Paul-Eluard, désormais dotée de ses propres bâtiments grâce au soutien du Fonds Arménien de France et de Francophonie en Artsakh, une association française d'élus engagés pour l'Artsakh. Il s'agit maintenant de faire vivre cette maison, ou plutôt de la ressusciter à l'aide de programmes structurants. Ces programmes bénéficieront sans nul doute de l'apport de

spécialistes français dans les domaines précédemment évoqués.

On peut aussi imaginer de manière plus large la mise en place de filières de formation dans l'hôtellerie, les services informatiques et tout autre domaine propice au développement du pays grâce au maintien sur place de sa jeunesse et de ses talents.

L'Artsakh est donc bien à la croisée des chemins. Il est confronté à d'immenses défis : restaurer son intégrité territoriale, obtenir une paix juste et nécessaire, sécuriser son territoire et sa population, développer son économie et le bien-être de sa société, en un mot pérenniser l'existence de sa population autochtone arménienne et lui assurer un avenir. Le chemin à parcourir est celui qu'a parcouru la France voici plus de deux cents ans. L'aide et l'expérience des collectivités territoriales françaises s'avéreront incomparablement précieuses sur ce chemin.



Vue aérienne des gorges de Hunot. Nichées sous les hauteurs de la ville de Chouchi, ces gorges sont des formations basaltiques et abritent de nombreuses rivières et grottes.

Photo Couverture : Antoine Agoudjian

Carte page 20 : Haroutioun Khatchadourian

Crédits photos : Antoine Agoudjian, Lilit Asryan, Gilles Bader, Areg Balayan, Yvan Travent, Eric Grigorian, Samvel Karapetyan, Hraïr Hawk Khatcherian, Christophe Petit-Tesson, agence AKG-Images, agence Artsakhpress, association Hay-Med, Fonds Arménien

Contributions : Maral Assadourian, Jean-Pierre Delannoy, Patrick Donabedian, Laurent Heilmann, Laurent Lylekian, Claude Mutafian, Josiane Tourmaire

Coordination : Lucie Kazarian

Conception et réalisation : **TOROSROSLIN**



Retrouvez toutes les informations sur le site dédié
Solidarité avec l'Artsakh

REPRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH

10 rue Degas - 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 75 17 40 - Mail : paris@mfa.nkr.am

www.haut-karabagh.com



@Haut_Karabagh



ArtsakhFrance

Արցախ

REPRÉSENTATION DE
LA RÉPUBLIQUE D'ARTSAKH

10 rue Degas - 75016 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 75 17 40

Mail : paris@mfa.nkr.am

www.haut-karabagh.com



 @Haut_Karabagh



ArtsakhFrance